

---

# L'intégration des immigrés d'origine turque en Allemagne

---

**Martina Sauer**

*Novembre 2010*

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte  
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Cette *Note du Cerfa* est publiée dans le cadre du « Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené en coopération par le Comité d'études des relations franco-allemandes de l'Institut français des relations internationales, la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik et la

Robert Bosch **Stiftung**

Directeurs de collection : Louis-Marie Clouet, Hans Stark

Traduction : Anne-Céline Cornet

ISBN : 978-2-86592-798-2  
© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tel : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [ifri.org](http://ifri.org)

## Résumé

---

Les débats sur la politique d'intégration se concentrent en Allemagne sur les immigrés turcs musulmans et postulent la plupart du temps que l'intégration échoue parce que les immigrés refusent de s'intégrer. En raison de son histoire migratoire propre, la sphère politique n'a reconnu qu'à contrecœur que l'Allemagne était devenu un pays d'immigration. Jusqu'au début de la décennie, la conception dominante était celle d'un retour des « travailleurs invités » (*Gastarbeiter*), partagée tant par la société allemande que par les immigrés eux-mêmes.

Ainsi, aucun sentiment commun d'appartenance n'a émergé en Allemagne, bien que la plus grande partie de la population turque qui vit en République fédérale y soit née ou y ait grandi, et qu'un tiers d'entre elle ait acquis la citoyenneté allemande. L'intégration des immigrés figure certes maintenant sur l'agenda de tous les partis représentés au Parlement, mais la définition de cette intégration reste largement floue ; les conditions structurelles et sociales sont rarement prises en compte. La controverse vise à déterminer si l'intégration sociale et l'identification sont plutôt la conséquence d'une intégration économique vécue comme positive, ou si l'intégration sociale et l'identification sont des conditions pour l'intégration structurelle.

Les résultats de sondages réalisés chaque année, depuis 1999, par la Stiftung Zentrum für Türkeistudien und Integrationsforschung (Centre d'études turques et de recherche sur l'intégration) étayaient la thèse d'une intégration partielle qui, au cours des dernières années, a progressé plus rapidement dans les domaines de l'identification et de l'interaction que dans ceux de l'acculturation et de l'intégration sur le marché du travail. Aucun élément ne vient conforter la thèse d'un renforcement des structures parallèles ou d'une ségrégation croissante.



## **Auteur**

---

Martina Sauer est directrice du service « recherches sociales empiriques » au Centre d'études turques et de recherche sur l'intégration d'Essen (Zentrum für Türkeistudien und Integrationsforschung, ZfTI) depuis 2000.

Elle a obtenu un diplôme Magister Artium en histoire contemporaine, économique et sociale et en sciences politiques à l'université de Mannheim en 1992. Elle est collaboratrice au sein d'un programme de recherche de la Deutsche Forschungsgemeinschaft de 1993 à 1998 avant de soutenir un doctorat en sciences politiques à l'université de Mannheim en 1999.

Ses principaux champs d'études portent sur la recherche tant théorique qu'empirique sur l'intégration, en particulier sur l'intégration dans le système d'éducation et le marché du travail.

# Sommaire

---

<b>LE DEBAT SUR L'INTEGRATION EN ALLEMAGNE.....</b>	<b>4</b>
<b>Un pays d'immigration « malgré lui ».....</b>	<b>4</b>
<b>Vers une politique d'intégration « de rattrapage ».....</b>	<b>7</b>
<b>L'étude du ZfTI :     objectifs, méthode et principaux résultats.....</b>	<b>10</b>
<b>L'INTEGRATION PAR L'EDUCATION ET LE TRAVAIL.....</b>	<b>12</b>
<b>Une intégration cognitive insuffisante.....</b>	<b>12</b>
<b>Des déficits structurels d'intégration.....</b>	<b>14</b>
<b>L'INTEGRATION ET L'IDENTIFICATION A L'ALLEMAGNE.....</b>	<b>17</b>
<b>Une identification à l'Allemagne     et une intégration en progression.....</b>	<b>17</b>
<b>Un fort déficit en termes de participation politique.....</b>	<b>20</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>25</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>26</b>

# Le débat sur l'intégration en Allemagne

---

## *Un pays d'immigration « malgré lui »*

Lorsqu'il vient à porter sur les questions liées à l'intégration en Allemagne, le débat public, politique et social se concentre très rapidement sur l'échec supposé de l'intégration, en particulier celle des immigrés d'origine turque musulmane<sup>1</sup>, qui représentent 3 % de la population totale et constituent le groupe le plus important parmi les immigrés<sup>2</sup>. Ces débats sont le plus souvent déclenchés par le scandale né des reportages relatifs aux comportements anormaux d'immigrés qui semblent remettre en question la stabilité de la société – les « crimes d'honneur », la violence à l'école et le laxisme de professeurs débordés, l'islamisme extrémiste<sup>3</sup> – ou bien encore, comme cela a été le cas récemment, par très médiatisé de Thilo Sarrazin<sup>4</sup>. On reproche alors aux migrants de pratiquer une ségrégation délibérée, de refuser de s'intégrer, de se retrancher dans des sociétés parallèles (non définies) et d'imposer une influence étrangère excessive à la communauté de valeurs allemande (« Überfremdung »). La réussite de l'intégration des immigrés se mesure le plus fréquemment à l'aune de leur adaptation culturelle au mode de vie « occidental » et à ses valeurs, dont on postule qu'ils seraient nécessairement contraires à la façon de vivre et de penser des

---

<sup>1</sup> Jusqu'en 2001, les migrants ou les « étrangers » étaient désignés sous le vocable stéréotypé de « Turcs » ; depuis, ils sont appelés « Musulmans » - ce n'est plus l'origine nationale, mais l'appartenance confessionnelle qui sert de critère de l'altérité. Dans une approche réductrice, l'intégration et les problèmes d'intégration sont limités à ce groupe d'immigrés.

<sup>2</sup> Près de 16 millions de personnes (19% de la population totale) issues de l'immigration vivaient en Allemagne en 2009, dont 3,3 millions de « rapatriés » (descendants de minorités allemandes établies, parfois depuis des générations, en Europe centrale et orientale, en Europe du Sud-Est et en partie en Asie) et 2,5 migrants originaires de Turquie. Source : Office fédéral de Statistiques, 2010.

<sup>3</sup> Pour une analyse des médias sur ce thème : Weber-Menges, 2005.

<sup>4</sup> NdT : Thilo Sarrazin, qui était alors membre du SPD et du directoire de la Bundesbank, a publié en septembre 2010 un livre intitulé *Deutschland schafft sich ab* (« L'Allemagne court à sa perte »), dans lequel il tenait des propos jugés xénophobes qui ont provoqué un scandale.

immigrés d'origine turque ou musulmane<sup>5</sup>. Ce prisme masque les conditions sociales et structurelles ou les superpose à des considérations culturelles ; l'adaptation culturelle conditionne la participation à la vie sociale et économique – le noyau de l'intégration<sup>6</sup>. On fait porter aux seuls migrants la responsabilité de l'intégration (en particulier lorsque celle-ci est qualifiée d'échec), au mépris du caractère réciproque de ce processus, qui nécessite aussi une volonté d'intégration, d'ouverture et d'acceptation de la part de la société d'accueil (Schiffauer, 2008, Aumüller, 2009).

De surcroît, les efforts d'intégration déjà fournis par nombre de migrants sont sous-estimés (Tränhardt, 2009) ; on passe sous silence le fait que l'histoire récente de l'immigration en Allemagne est beaucoup moins empreinte de tensions et que les migrants y sont nettement moins victimes de ségrégations sociale et spatiale que dans beaucoup d'autres États (Koopmans, 2008). Seule une très petite minorité de migrants vit dans des structures sociales parallèles et les ghettos monoculturels sont rares (Halm et Sauer, 2006, Sauer et Halm 2009, Schönwälder et Söhn, 2007). Et même si les migrants sont surreprésentés dans les milieux sociaux défavorisés et s'il existe des foyers de tensions sociales dans les grandes villes, l'Allemagne n'a jusqu'à présent pas connu d'excès et de manifestations violentes comparables à ceux survenus dans les banlieues françaises en 2005.

Cependant, pendant 40 ans, l'Allemagne n'a guère mené de politique au niveau fédéral visant à encourager ou soutenir l'intégration des immigrés (Bade, 2009). L'arrivée de migrants d'origine turque et musulmane en Allemagne a commencé dans les années 1960. En raison d'une pénurie de main-d'œuvre qui touchait en particulier les postes non qualifiés de l'industrie, on recruta dans le bassin méditerranéen des travailleurs dont le temps de séjour était tout d'abord limité. En 1973, on arrêta d'embaucher et, sous l'effet de l'arrivée massive des conjoints et des enfants, ce séjour à durée déterminée se transforma en une situation provisoire de plus long terme<sup>7</sup>. Jusque dans les années 1990, ni la société allemande, ni les immigrés eux-mêmes ne conçurent cette immigration de travail comme une immigration durable. L'option du retour resta longtemps déterminante dans les actes et les pensées tant des immigrés que des Allemands. Aucune mesure ne fut prise pour favoriser l'intégration ; dans un premier temps, la partie allemande n'adressa aucune exigence d'intégration ou d'assimilation aux immigrés – aucune importance n'était même accordée à l'acquisition de compétences

---

<sup>5</sup> Ainsi Thilo Sarrazin n'a-t-il pas seulement réduit le débat sur l'intégration à des considérations culturalistes, mais aussi essayé d'expliquer « génétiquement » la désintégration structurelle.

<sup>6</sup> Les ressortissants d'États non membres de l'UE doivent être naturalisés pour pouvoir participer à la vie politique. Comme la double nationalité est exclue en Allemagne, ils se voient donc exiger une assimilation exclusive.

<sup>7</sup> Ainsi les « travailleurs invités » (« Gastarbeiter ») étaient-ils dès le début intégrés au système social allemand (assurances vieillesse, maladie et chômage).

linguistiques en allemand. Les immigrés furent d'abord livrés à eux-mêmes, confrontés seuls à la tension entre émigration, retour ou immigration, tant dans leur parcours personnel que dans leur vie familiale.

Aussi longtemps que l'industrie et la manufacture offraient des emplois en quantité suffisante, l'intégration des migrants fonctionnait – du point de vue de la société allemande – au travers du marché du travail<sup>8</sup>. Jusque dans les années 1990, on parlait de « travailleurs invités », qui étaient tolérés mais non accueillis, et les politiques lancèrent le slogan « L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration ! ». Les analyses contradictoires et mises en garde adressées tant par les chercheurs que par les praticiens ne furent pas prises en compte<sup>9</sup>. Par conséquent, aucune politique d'intégration ne fut mise en œuvre à l'échelon fédéral et aucun programme ne fut développé en ce sens. Dans les années 1980, en particulier, dominait une politique d'incitation au retour. Bade (2008) parle à cet égard d'un pays d'immigration « malgré lui », État-providence qui organisa pragmatiquement, dans le quotidien de l'administration, l'intégration des immigrés, avec l'aide qu'apportaient en particulier des organisations caritatives, la société civile, les communes, et des agents chargés des immigrés à l'échelon des Länder et de l'État fédéral (Bade, 2008, p. 14, Bommers, 2007). Il s'agit ici d'une différence centrale par rapport aux États qui ont une tradition d'immigration ou aux anciennes puissances coloniales, dans lesquels tant la société d'accueil que les migrants ont une autre perception d'eux-mêmes. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant de noter que les immigrants n'ont développé qu'une faible identification à l'Allemagne, ne se considérant pas comme des citoyens ou des composantes de la société mais comme des « travailleurs invités avec un billet retour », et qu'ils n'ont commencé que tardivement à s'engager socialement et politiquement en et pour l'Allemagne. Il n'est pas étonnant non plus que les immigrants soient toujours perçus comme des étrangers dans la société allemande, ni que la société soit divisée entre « eux » et « nous »<sup>10</sup>.

Aujourd'hui, seule une petite partie des migrants d'origine turque qui vivent en Allemagne appartient à la première génération des « travailleurs invités » ; la plus grande partie est constituée de leurs enfants nés ou élevés en Allemagne. L'arrivée de nouveaux immigrants est limitée aux mariages avec des partenaires venus du pays d'origine. Dans leur situation « objective » tout comme dans leur état d'esprit, les générations suivantes se distinguent nettement de la

---

8 Dès 1972, les salariés étrangers obtinrent le droit de voter et de se présenter à l'élection du comité d'entreprise. L'engagement des migrants dans les syndicats était donc élevé, qui s'occupèrent les premiers de leur intégration sociétale et sociale. A la même époque, les organisations caritatives et les églises mirent en place des centres de conseil et d'autres lieux d'accueil.

9 Par exemple Heckmann, 1981.

10 Ceci explique aussi la large adhésion de la population allemande aux thèses très controversées de Thilo Sarrazin.



première : la première génération reste partie intégrante de sa culture et de son pays d'origine par ses valeurs et conceptions, notamment en ce qui concerne son projet initial de vie, alors que la deuxième génération vit (involontairement) à l'étranger et perd le rapport à sa culture d'origine, sans que ce manque ne soit comblé de manière satisfaisante par de nouvelles valeurs et identités. Cette génération est celle des immigrés sans conscience de l'immigration (Bade, 2009 ; Reif, 2006 ; Sackmann, Schulz, Prümm et Peters, 2005).

### ***Vers une politique d'intégration « de rattrapage »***

Ce n'est que vers la fin des années 1990 que la politique, impulsée par la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates et Verts qui était alors au pouvoir (1998-2005), permit un changement de paradigme, l'Allemagne se concevant dorénavant comme un pays d'immigration. Jusqu'alors, les Verts étaient le seul parti politique qui s'était explicitement saisi de la question de l'intégration. Aujourd'hui, le thème de la politique d'intégration appartient au logiciel programmatique de tous les partis et l'absence de politique d'intégration a été partiellement comblée : une « politique d'intégration de rattrapage » (Bade, 2007) a été mise en place, qui est poursuivie tant par la grande coalition SPD-CDU (2005-2009) que par l'actuelle coalition entre les libéraux et les conservateurs (depuis 2009).

Le statut de pays d'immigration a été reconnu politiquement et dans les faits, en 2005, par une loi sur l'immigration. Le droit de la nationalité a été modifié en 2000 (le principe de *jus solis* remplaçant celui de *jus sanguinis*). Le Plan national d'Intégration et la Conférence allemande sur l'Islam (DIK), lancés en 2006, ont à tout le moins initié un débat politique. Néanmoins, il manque toujours une loi sur l'intégration et un ministère de l'Intégration. De nombreux efforts entrepris au cours des dernières années l'ont apparemment été à contrecœur et semblaient relever plus d'une politique de la dissuasion que d'une ouverture à l'endroit des immigrants. Ainsi, la nouvelle loi sur l'immigration empêche plus l'immigration qu'elle ne l'encourage ; puisque les partis conservateurs sont intervenus dans le débat législatif pour éviter que la nouvelle loi sur la naturalisation permette aux ressortissants d'États non membres de l'UE d'avoir une double nationalité<sup>11</sup>, l'identité métissée de nombreux migrants est niée. Un « Plan national d'intégration » a été

---

11 Les arguments avancés contre la double nationalité (ou la conservation de la nationalité d'origine) des ressortissants d'États non membres de l'UE étaient le risque d'un conflit de loyautés et la possibilité de se heurter à des problèmes de droit international public. Les citoyens de l'UE et les « rapatriés » peuvent en revanche conserver leur nationalité d'origine, ce que font 95% de ceux qui demandent la naturalisation. Ceux qui critiquent la double nationalité définissent l'accession à la nationalité allemande comme un aboutissement, comme la récompense pour des efforts d'intégration, et non comme une étape dans le processus d'intégration. Cf. Bade (2009).

élaboré en 2007, avec le concours de scientifiques, de représentants d'associations de migrants, de groupes de la société civile, de communes et de Länder. Ce plan énumère des champs d'action centraux identifiés depuis longtemps par les chercheurs, présente des pistes d'action et doit veiller à leur mise en œuvre concrète<sup>12</sup>.

Les principaux problèmes d'intégration qui y sont nommés – et qui ont depuis été repris dans les déclarations politiques de tous les partis – se trouvent dans les domaines de la langue, de la formation scolaire et professionnelle, de l'accès à l'emploi et du maintien sur le marché du travail. C'est justement dans ces domaines que les manquements des dernières décennies ont entraîné de lourds déficits d'intégration : les élèves issus de l'immigration n'ont souvent qu'une connaissance imparfaite de la langue allemande lorsqu'ils arrivent à l'école, ils obtiennent moins souvent les qualifications supérieures ; les migrants adolescents terminent plus rarement une formation professionnelle ou même le cycle court du secondaire ; le taux de chômage des migrants est plus élevé, tout comme le risque d'être pauvre ou de dépendre des allocations sociales. Les comparaisons internationales font apparaître que les critères sociaux et ethniques jouent un rôle important dans le système d'éducation et de formation allemand ; le niveau de formation et donc la place dans la société sont « hérités » (Sauer, 2010). Le système éducatif compense moins facilement les inégalités liées à l'origine sociale et ethnique en Allemagne que dans d'autres pays – ceci vaut par ailleurs aussi pour les enfants d'origine allemande issus de milieux socialement défavorisés (OCDE, 2006 et 2007)<sup>13</sup>.

L'intégration a certes été placée par les partis au centre de leur mission et réclamée par l'opinion publique allemande, et la diversité décrite comme une chance. Néanmoins, les déclarations et communiqués des partis conservateurs, mais aussi du camp social-démocrate, laissent transparaître l'exigence d'une adaptation culturelle et d'une assimilation, ainsi que des mises en garde contre l'apparition de sociétés parallèles et une islamisation. Les migrants doivent être soutenus, mais on exige d'eux qu'ils acceptent les offres d'intégration. Dans les milieux conservateurs, on réfléchit à la réduction des prestations sociales en cas de refus. De plus, les partis conservateurs semblent être tentés de revenir sur les aides destinées spécifiquement aux migrants. Le soutien ne serait alors plus conditionné par le statut mais par les besoins : les programmes mis en place ne s'adresseraient plus spécifiquement aux migrants, mais à tous ceux qui auraient besoin d'un rattrapage. Cependant, l'expérience a montré que seuls des programmes spécifiques pouvaient être efficaces. De plus, les mesures semblent se concentrer fortement sur le soutien linguistique.

Cependant, les lignes de fracture partisans se brouillent de temps à autre sur la question de l'intégration. De manière consensuelle,

---

<sup>12</sup> Bundesregierung (2007).

<sup>13</sup> Voir aussi Diefenbach (2007), Kalter (2006).

tous les partis s'accordent sur l'importance de la question de l'intégration et sur les principaux champs de l'action politique. Les partis ne se distinguent qu'à la marge sur la mise en œuvre des mesures et il est parfois difficile d'attribuer une position à un parti précis. Ainsi Armin Laschet, ancien ministre CDU de l'Intégration du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie passe-t-il pour être un combattant d'avant-garde progressiste, qui défend la double nationalité, alors que le chef du SPD, Sigmar Gabriel, peut tout à fait s'intéresser à l'idée de poser des exigences aux immigrés. Des voix critiques à l'encontre de l'islam, voire islamophobes, se font entendre tant à gauche qu'à droite. En revanche, les déclarations de Thilo Sarrazin relatives au danger d'une aliénation des valeurs allemandes, à la résistance des immigrants contre l'intégration et au caractère génétique de l'intelligence ont été vivement critiquées par des représentants de tous les partis.

La place centrale de l'intégration cognitive ou acculturation (définie comme l'acquisition de connaissances et de compétences transmises le plus souvent par des instances de socialisation et de formation) et de l'intégration structurelle (la place sociale, c'est-à-dire l'identité professionnelle, mais aussi l'acceptation par la société) dans l'ensemble du processus d'intégration n'est aujourd'hui plus contestée (Esser, 2001 ; Filsinger, 2008). Cependant, la controverse porte toujours sur deux points : l'intégration et l'identification sociales sont-elles, et dans quelle mesure, plutôt la conséquence d'une intégration économique vécue de manière positive, ou, au contraire, conditionnent-elles l'intégration structurelle ? (Filsinger, 2008, p. 9).

La controverse et finalement le cœur du débat allemand autour de l'intégration visent toujours à déterminer quelle part d'adaptation culturelle est nécessaire et quelle part de différence culturelle est possible – et comment elle est acceptée (Berry, 1997 ; Esser, 2004, 2008). Le consensus trouvé *a minima* implique l'acceptation de la Loi fondamentale et de l'État de droit, ainsi que l'apprentissage de la langue allemande. En revanche, il n'existe aucun accord sur la nécessité d'une adaptation plus complète ou sur le droit à une autonomie culturelle : de la gauche à la droite du spectre politique, toutes les positions s'expriment, de l'idée d'une société multiculturelle à celle d'une société monoculturelle qui prendrait la forme d'une vaste communauté de valeurs (allemandes), en passant par la société interculturelle (Schiffauer, 2008). Cependant, l'intégration culturelle et l'identification sont justement les critères utilisés généralement par l'opinion publique pour mesurer le degré d'intégration et d'assimilation<sup>14</sup>. Les débats autour de la désintégration portent moins souvent sur les difficultés sur le marché du travail, le taux élevé de chômage, la discrimination ou les faibles possibilités de participation politique qui affectent les immigrés.

---

14 Il en va notamment ainsi dans le débat sur les sociétés parallèles ; cf. Meyer (2002) et Janssen et Polat (2006).

L'étude suivante présentera le résultat d'études menées au sujet des domaines centraux de l'intégration des migrants d'origine turque en Allemagne. Le but est de faire apparaître tant les efforts d'intégration couronnés de succès que les échecs, et ainsi d'apporter une contribution empirique à la question de l'état et du développement de l'intégration de ces migrants.

### ***L'étude du ZfTI : objectifs, méthode et principaux résultats***

Le Centre d'études turques et de recherche sur l'intégration (Zentrum für Türkeistudien und Integrationsforschung, ZfTI) mène depuis 1999 une enquête téléphonique annuelle<sup>15</sup> auprès d'un panel représentatif de migrants adultes d'origine turque. L'étude est certes limitée au Land le plus étendu et le plus peuplé, la Rhénanie du Nord-Westphalie – 34 % de l'ensemble de la population d'origine turque en Allemagne y vivent. Cependant, lorsque l'étude a été étendue une fois à l'ensemble du territoire allemand, en 2008, les résultats en Rhénanie du Nord-Westphalie ne se distinguaient guère de ceux enregistrés dans l'Allemagne entière et les ordres de grandeur étaient comparables. Les observations faites en Rhénanie du Nord-Westphalie peuvent donc tout à fait être extrapolées.

Les données utilisées ci-dessous pour décrire l'état de l'intégration des migrants d'origine turque ont été collectées au moyen d'une étude menée, au début de l'été 2009, en deux langues, par téléphone et avec un soutien informatique, auprès d'un panel représentatif de 1 009 migrants adultes d'origine turque vivant en Rhénanie du Nord-Westphalie. L'échantillonnage des foyers comprenant des personnes d'origine turque<sup>16</sup> a été généré par un procédé onomastique<sup>17</sup> : une liste de noms de famille turcs établie par le ZfTI permet le tirage au sort de numéros de téléphone dans un annuaire électronique. Le tirage au sort des noms garantit qu'une distorsion systématique de groupes sociaux peut être exclue et que la structure sociale de la population d'origine turque vivant en Allemagne est reflétée : en langue turque, les noms ne sont pas marqués par des caractéristiques sociales particulières<sup>18</sup>. Une base d'environ 90 000 numéros de téléphone fixe a ainsi été constituée. Un algorithme généré par ordinateur a alors permis la sélection de l'échantillon

---

15 A l'exception de l'année 2007.

16 Sont désignées sous ce terme les personnes ayant des racines familiales en Turquie, quelles que soient leur appartenance ethnique (turque, kurde, arménienne, etc.) et leur nationalité.

17 Cf. Gabler et Häder, 2002.

18 Les noms de famille n'ont été introduits en Turquie qu'en 1923. Le nombre de noms de famille est ainsi relativement réduit par rapport à d'autres nationalités. De plus, la formation du nom n'est ni ethnique, ni régionale. Cf. Humpert et Schneiderheinze (2000), p. 36 et suivantes ; Gabler et Häder (2002).

selon la règle du hasard. Pour garantir le caractère aléatoire du choix du membre du foyer qui serait interrogé, les questions ont été posées à la personne dont la date d'anniversaire était la plus récente. La comparaison des données relatives au groupe de sondés (âge, sexe, situation professionnelle) ne fait apparaître aucune sur- ou sous-représentation essentielle<sup>19</sup>.

Lorsque l'on compare les différentes générations entre elles, on constate que l'intégration de la première génération est considérable même si l'intégration des suivantes est, dans toutes ses dimensions, clairement plus forte. On ne peut donc pas parler empiriquement d'une « génération ratée ». Bien que certains sous-groupes aient connu d'importants succès, les immigrés d'origine turque dans leur ensemble souffrent néanmoins d'importants déficits par rapport à la population majoritaire, en particulier en ce qui concerne l'intégration cognitive et structurelle. Ces déficits n'ont guère pu être comblés au cours des dernières années. Le niveau d'éducation et de formation des générations suivantes a certes considérablement augmenté, mais à un rythme nettement inférieur à celui qu'a connu la généralisation de la formation dans le reste de la population allemande au cours des 30 dernières années (Konsortium Bildungsberichterstattung, 2006 ; Riphahn, 2005). L'intégration sociale et l'identification n'ont progressé que lentement dans les dernières années (Sauer et Halm, 2009).

Il convient de souligner que l'intégration ne diffère pas seulement selon les générations, en fonction des cadres et modalités de la migration, mais que le groupe plus jeune des immigrés turcs est lui aussi très hétérogène : outre les enfants et petits-enfants des « travailleurs invités », qui sont nés en Allemagne ou y ont été élevés, une part non négligeable des jeunes migrants et migrantes se compose de conjoints venus en Allemagne récemment, après avoir été à l'école en Turquie et épousé une personne vivant en Allemagne. Au cours de l'année 2008, environ 20 000 adultes ont quitté la Turquie pour s'installer en Allemagne. Ce chiffre est en diminution depuis des années. Leur intégration est moins avancée que celle des « vraies » deuxième et troisième générations. Ils rencontrent de grandes difficultés sur le marché du travail, puisqu'ils n'ont qu'une connaissance sommaire de la langue allemande et que leurs diplômes ne sont pas reconnus, c'est-à-dire qu'ils ne sont d'aucune utilité sur le marché du travail allemand.

---

<sup>19</sup> Pour ce qui concerne les méthodes permettant d'assurer la représentativité d'échantillons : Deutsche Forschungsgemeinschaft, 1999, p. 19.

# L'intégration par l'éducation et le travail

---

## *Une intégration cognitive insuffisante*

L'**intégration cognitive** ne progresse que peu au cours de l'ensemble de la période considérée. L'examen du niveau d'étude selon les groupes d'âge fait apparaître des différences claires : plus les sondés sont âgés, plus la part de ceux qui n'ont aucun diplôme ou n'ont suivi que l'enseignement primaire est élevée. Aujourd'hui, plus de la moitié (51 %) de tous les migrants d'origine turque vivant en Rhénanie du Nord-Westphalie ont été scolarisés en Allemagne et/ou y ont obtenu un diplôme. Parmi ceux-ci, le niveau de formation est certes beaucoup plus élevé que parmi les autres, mais encore nettement inférieur au niveau de formation des autochtones<sup>20</sup>. Le profil des diplômés n'a que peu changé au cours du temps, une légère augmentation du niveau de formation étant perceptible : la part des élèves quittant le système scolaire après la 9<sup>ème</sup> classe (appelés *Hauptschulabsolventen*) diminue légèrement, tout comme la part des élèves scolarisés dans ces écoles (*Hauptschulen*) ; la part des élèves disposant d'un diplôme délivré au terme de la 10<sup>e</sup> année (appelés *Realschulabsolventen*) ou d'un *Abitur*, qui donne accès à l'enseignement supérieur, a augmenté un peu. Dans la classe d'âge la plus jeune, le niveau de formation des femmes, qui ont terminé leur formation scolaire en Allemagne, est nettement plus élevé que celui des hommes, beaucoup de femmes étant titulaires d'un *Abitur* et très peu d'un diplômé délivré par une *Hauptschule*.

---

<sup>20</sup> En 2007, parmi la population de Rhénanie du Nord-Westphalie âgée de 20 à 29 ans, 3% n'avaient aucun diplôme, 15% avaient un *Hauptschulabschluss* (certificat de fin d'études passé à la fin de la 9<sup>ème</sup> année d'école et permettant l'accès à une formation professionnelle), 20% un diplôme délivré par une *Realschule* (passé à la fin de la 10<sup>ème</sup> année d'école, il permet l'accès à des formations technologiques ou à des qualifications professionnelles), 36% un diplôme sanctionnant au moins 12 ou 13 années de scolarité (*Fachschulreife* et *Hochschulreife*).

**Tableau 1 : Diplôme le plus élevé des personnes âgées de 18 à 29 ans et formées en Allemagne, par sexe (en %)**

	<b>Encore à l'école</b>	<b>Hauptschule (9e classe)</b>	<b>Realschule (10e classe)</b>	<b>Fachschule/ Fachabitur (12e, voie technologique)</b>	<b>Abitur (à partir de la 12e, voie générale)</b>
<b>Moins de 30 ans</b>					
<b>Hommes</b>	6,7	27,5	33,3	20,8	10,0
<b>Femmes</b>	9,3	14,0	25,6	23,3	25,6
<b>Total</b>	7,8	21,8	30,1	21,8	16,5

Les déficits dans la formation scolaire se répercutent sur la formation professionnelle : plus de la moitié des migrants turcs âgés de plus de 18 ans n'a pas de formation professionnelle. Parmi ceux âgés de moins de 30 ans, ce taux est de 28 %, bien que le niveau de formation du groupe le plus jeune augmente lentement.

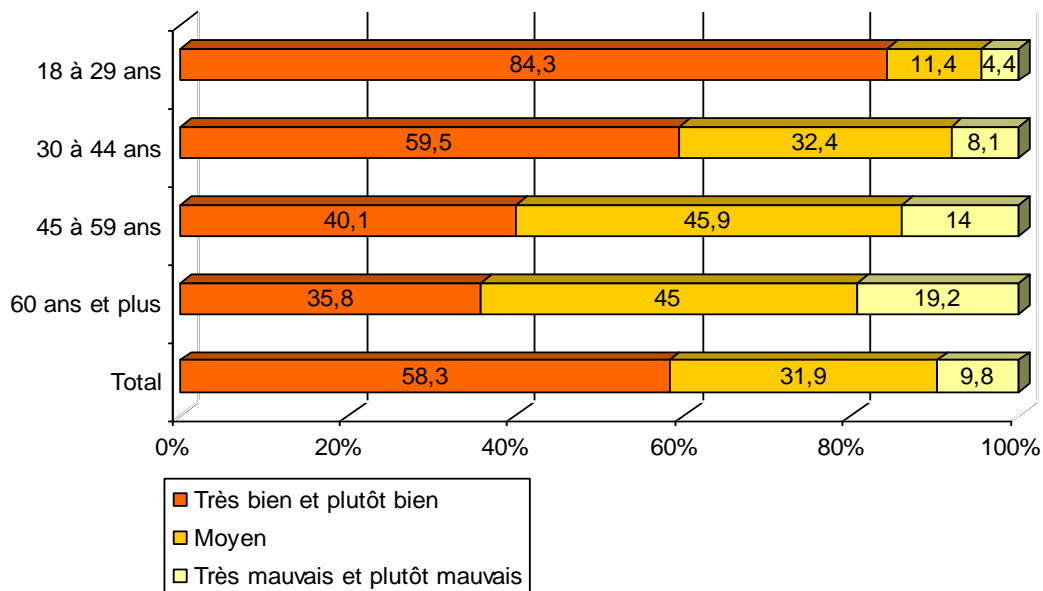
**Tableau 2 : Formation professionnelle par tranche d'âge (en %)**

	<b>Pas de diplôme</b>	<b>Apprenti</b>	<b>Brevet de maîtrise / technicien</b>	<b>Hochschule</b>	<b>En formation</b>
<b>Tranche d'âge</b>					
<b>Moins de 30 ans</b>	27,9	28,8	0,9	3,9	38,4
<b>30 à 44 ans</b>	49,3	35,7	4,8	8,0	2,4
<b>45 à 59 ans</b>	72,6	18,4	2,0	7,0	-
<b>60 ans et plus</b>	82,0	9,0	4,5	4,5	-
<b>Total</b>	52,6	27,5	3,3	6,4	10,1

Plus les migrants sont jeunes, plus la part de personnes disposant de bonnes et très bonnes connaissances en allemand est élevée. Parmi ceux âgés de moins de 30 ans, 84 % ont affirmé comprendre bien ou très bien l'allemand. Les connaissances linguistiques des personnes âgées de plus de 60 ans sont nettement moins bonnes. Comme on pouvait s'y attendre, le problème de la langue se pose donc nettement moins pour les sondés les plus jeunes, même s'il existe un petit groupe qui ne maîtrise que mal l'allemand.

En même temps, les migrants d'origine turque sont particulièrement conscients de l'importance de la formation scolaire et professionnelle, puisque l'amélioration de l'accès à la formation constitue aux yeux des migrants un problème politique central, à côté des problèmes liés à l'emploi.

**Figure 1 : Connaissances en allemand (compréhension) par tranche d'âge (en %)**

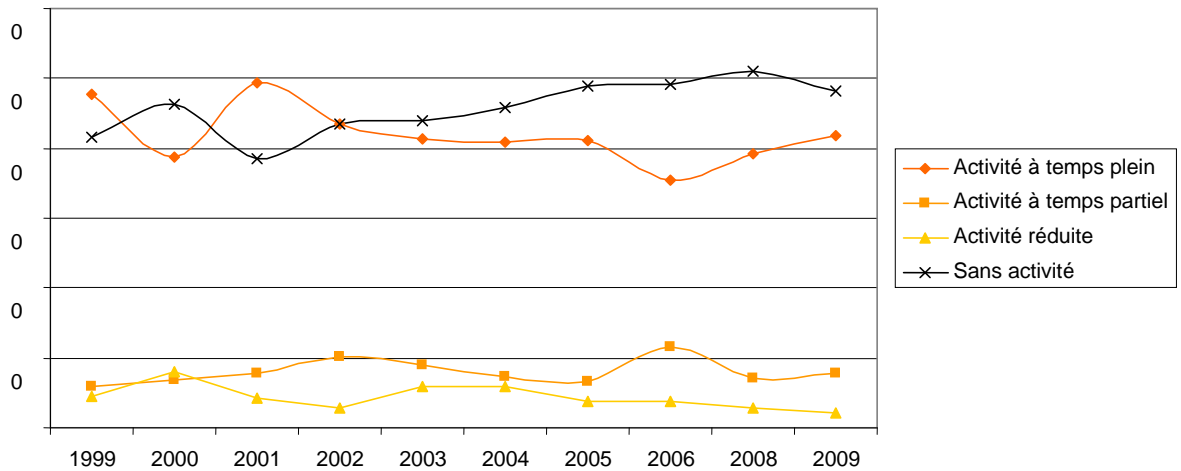


### ***Des déficits structurels d'intégration***

Les **déficits structurels d'intégration** se reflètent d'une part dans le taux élevé de personnes sans activité professionnelle (50 %). Parmi les femmes, la part des peu ou non actifs est particulièrement importante (66 %).

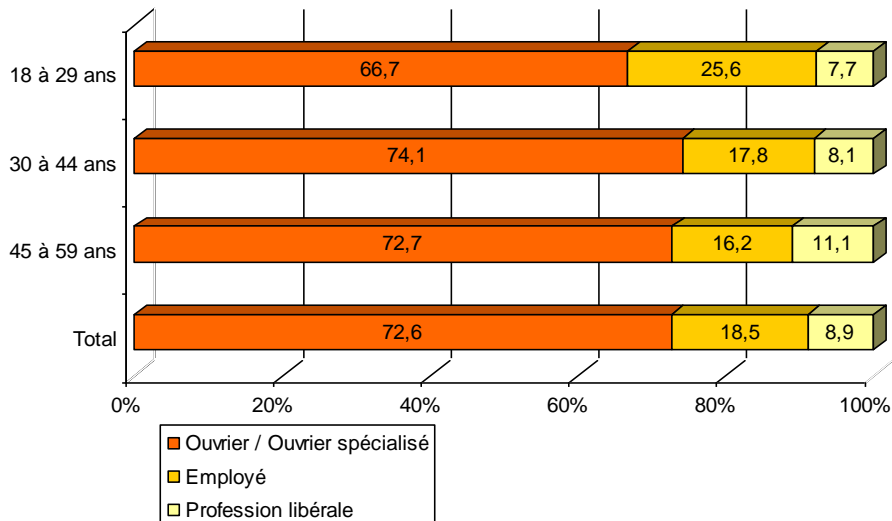


**Figure 2 : Activité professionnelle de 1999 à 2009 (en %)**



L'examen du statut professionnel fait apparaître un recul lent de la proportion des ouvriers, qui sont proportionnellement très surreprésentés, et une progression lente de la proportion des employés. Alors que le niveau de formation scolaire et la proportion des personnes disposant d'une formation professionnelle augmentent nettement entre la première et la deuxième génération, le statut professionnel varie peu. Là encore, il existe un déficit par rapport au reste de la société et la situation ne s'améliore que peu pour les générations suivantes.

**Figure 3 : Statut professionnel\* selon l'âge\*\* (en %)**



\* variable synthétisée, excluant les fonctionnaires et les apprentis

\*\* le groupe des personnes âgées de plus de 60 ans n'a pas été représenté car il compte trop peu d'actifs

L'intégration cognitive plus importante de la génération suivante ne se traduit que marginalement par une amélioration du statut professionnel. Puisque le taux d'activité et la position dans la structure d'emploi sont inférieurs, le revenu moyen des foyers turcs est nettement plus faible (2 061 € par mois) que celui des foyers autochtones. Après un fort recul, ce revenu moyen est à nouveau en hausse légère depuis 2006, ce qui est principalement dû à l'augmentation de l'activité à temps plein. Néanmoins, la part des foyers turcs menacés de pauvreté (34 %) est considérablement plus élevée que pour les foyers autochtones (10 %). Les retraités et les chômeurs, ainsi que les personnes sans formation professionnelle, sont particulièrement touchés.

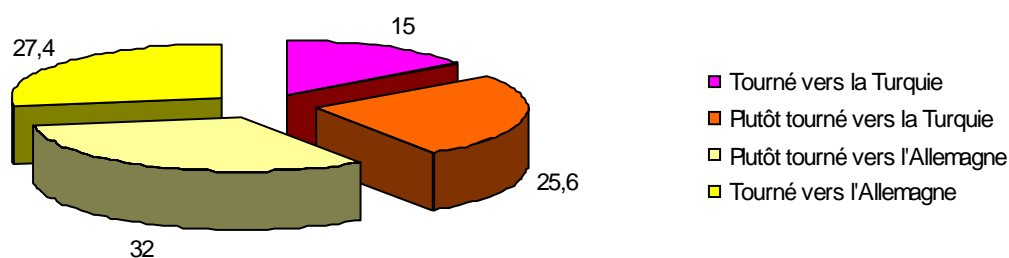
## L'intégration et l'identification à l'Allemagne

---

### *Une identification à l'Allemagne et une intégration en progression*

**Le niveau d'identification** reste globalement constant au cours de la dernière décennie, bien que l'état de l'opinion ait des répercussions relativement marquées, qui ont d'abord conduit à un recul puis, au cours des dernières années, à une progression de l'identification à l'Allemagne. Une majorité de 60 % se sent aujourd'hui chez elle en Allemagne et ne prévoit plus de rentrer en Turquie, ce qui est moins fréquemment le cas chez les migrants de la première génération que chez ceux des générations suivantes. L'attachement à l'Allemagne progresse légèrement mais continuellement au cours des dernières années. Plus d'un tiers des sondés se sent lié aux deux pays, ce qui rend difficile de faire un choix clair entre « être turc » ou « être allemand » et montre que la sollicitude envers l'Allemagne n'est pas nécessairement liée à un détachement de la culture d'origine.

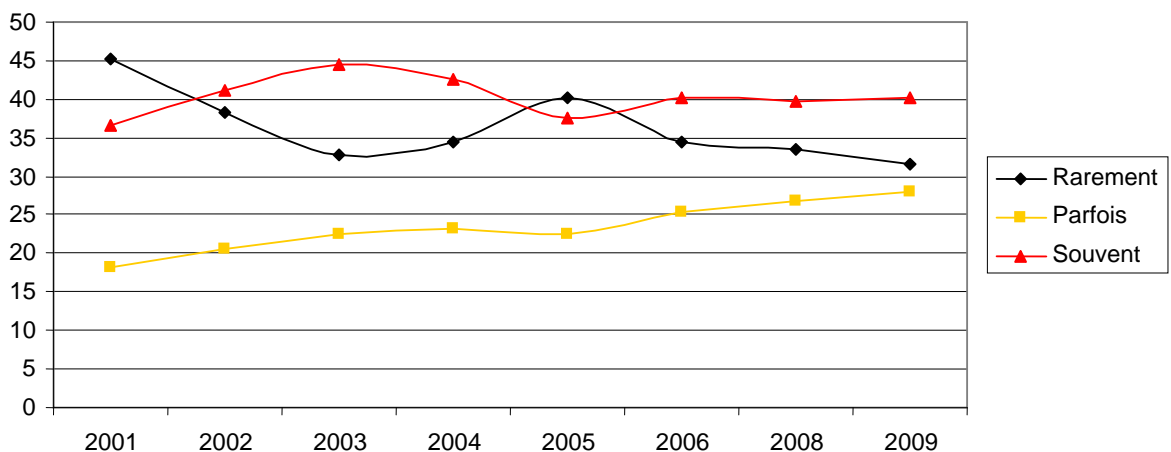
Figure 4 : Identification (indice, en %)



L'examen des différents indicateurs de l'identité<sup>21</sup> révèle que la majorité des migrants d'origine turque a une identité métissée. Ceci est particulièrement valable pour les migrants croyants et pour ceux de la première génération, qui endossent difficilement une identification unique à l'Allemagne. Il faut donc postuler que les migrants d'origine turque ont une identité doublée ou métissée, qui se maintiendra à l'avenir.

L'**intégration sociale**, qui est perçue par l'opinion publique comme le domaine central de l'intégration, augmente en revanche légèrement depuis 1999 et notamment au cours des dernières années. La densité des contacts est élevée et stable ; il ne saurait être question d'un retrait ou d'un isolement croissant. Du point de vue des migrants, les relations amicales ne sont pas si rares : 40 % des sondés entretiennent des relations amicales, étroites, avec des Allemands, qu'ils rencontrent presque quotidiennement (20 %) ou fréquemment – au moins une fois par semaine (20 %).

**Figure 5 : Contacts interpersonnels pendant le temps libre de 2001 à 2009 (en %)\***

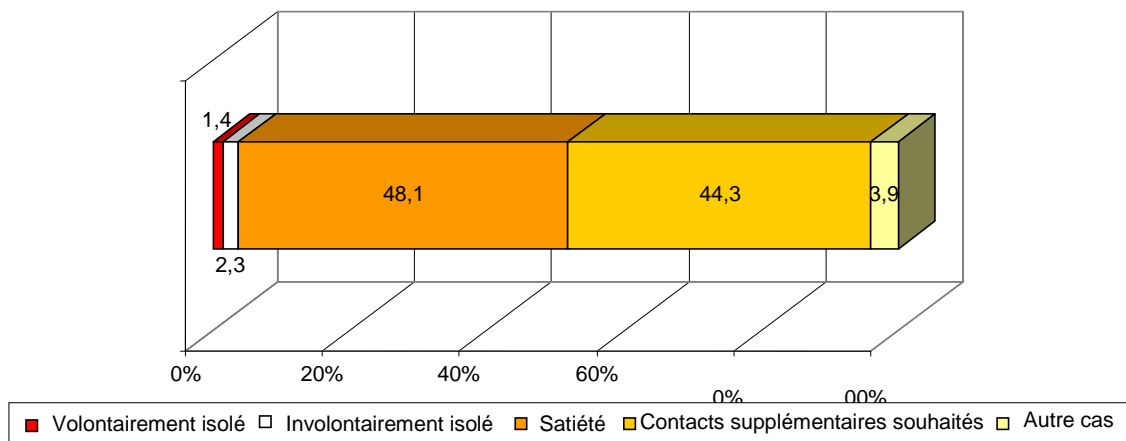


\* Catégories synthétisées : souvent = (presque) chaque jour ou au moins une fois par semaine ; parfois = au moins une fois par mois ; rarement = plusieurs fois par an et jamais

<sup>21</sup> Indice constitué des indicateurs suivants : attachement à une terre (*Heimatbindung*), projet de retour, citoyenneté, projet de naturalisation. Les indicateurs ont été codés comme suit : 0 = orienté vers la Turquie et 1 = orienté vers l'Allemagne (attachement à une terre : Turquie = 0, Allemagne et les deux pays = 1 ; projet de retour : oui = 0, non = 1 ; citoyenneté et projet de naturalisation : citoyenneté turque et pas de projet de naturalisation = 0 ; citoyenneté allemande ou projet de naturalisation = 1). Les indicateurs encodés de la sorte ont été additionnés et divisés par le nombre d'indicateurs (N = 3), ce qui a généré un indice avec quatre degrés, de 0 = orienté vers la Turquie à 1 = orienté vers l'Allemagne. Les réponses de 194 sondés n'ont pas pu être intégrées à l'indice en raison de valeurs manquantes, de telle sorte que l'indice a été construit à partir des réponses de 819 sondés.

Ici encore, l'intégration des générations suivantes est nettement plus marquée que celle de la première génération et des « migrants matrimoniaux », qui ont suivi leur conjoint. Seule une très petite minorité, dont le chiffre est stable – entre 1 et 2 %, s'isole délibérément de la société allemande, n'entretient pas de contacts avec elle et ne souhaite pas en avoir. Il est clair que le manque de contacts n'est pas toujours lié à un manque de volonté des migrants, mais est possiblement dû à un manque d'occasions ou bien aussi à un rejet des Allemands.

**Figure 6 : Relations avec les Allemands et souhait de contacts supplémentaires (en %)**



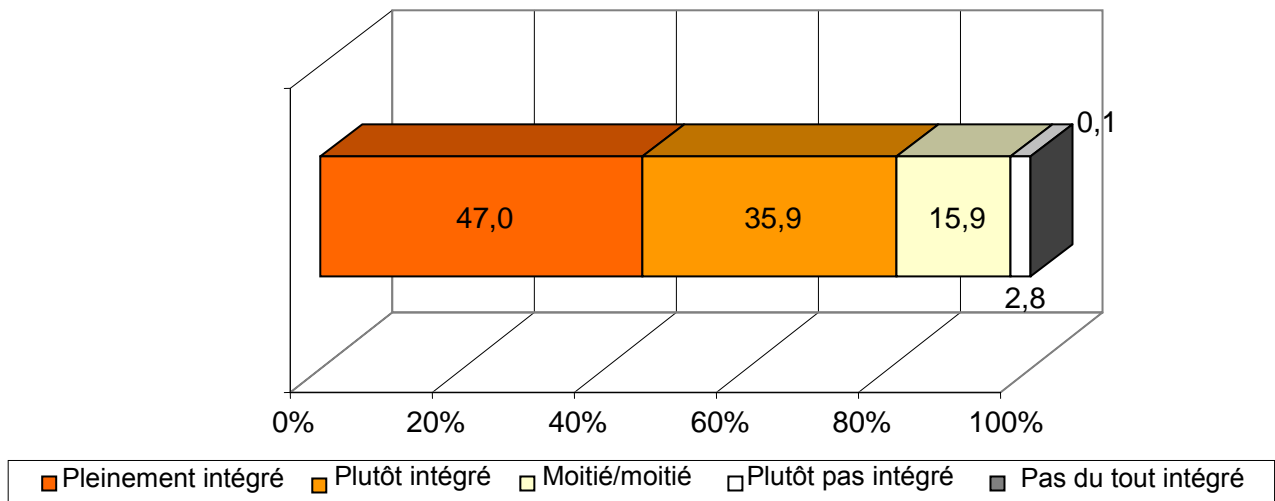
La perception de discriminations se situe globalement à un niveau élevé : 67% ont déjà fait l'expérience d'inégalités de traitement. Cette proportion a cependant légèrement reculé depuis 2008. Les secteurs soumis à la concurrence économique sont particulièrement touchés par les discriminations.

La ségrégation spatiale ne connaît guère de changements, bien qu'un cinquième des sondés vive principalement dans des quartiers peuplés majoritairement de personnes de la même ethnie. Les migrants participent un peu moins souvent à des organisations collectives que par le passé mais lorsqu'ils le font, c'est autant dans des organisations allemandes que dans des organisations turques. On ne remarque pas, en tout cas, qu'ils se retireraient de manière croissante dans des associations monoethniques. L'une des motivations centrales de l'engagement dans des organisations turques réside dans le besoin de retrouver un lien culturel et religieux, besoin que les organisations allemandes ne peuvent pas satisfaire.

On n'observe pas, pendant la période considérée, d'apparition de structures sociales « parallèles », bien qu'un petit groupe – aux effectifs stables – de migrants d'origine turque ne soit guère attaché à la société allemande. Parmi ceux-ci se trouvent principalement des migrants de première génération, ainsi que des « migrants matrimoniaux ». La faiblesse de l'intégration structurelle de ceux qui vivent ségrégués de la société allemande apparaît clairement.

Si l'on construit un indice relatif aux liaisons sociales qu'entretiennent les immigrés avec la société « majoritaire » – c'est-à-dire les contacts interethniques, les contacts noués pendant les loisirs, l'isolement volontaire, l'implication dans la société civile et la ségrégation spatiale des logements –, on peut mesurer l'intégration sociale des immigrés. D'après cette mesure, 45 % des migrants d'origine turque vivant en Rhénanie du Nord-Westphalie peuvent être qualifiés de pleinement intégrés : ils ne présentent aucune des quatre caractéristiques de la non-intégration. En revanche, 3 % ne sont plutôt pas liés à la société « majoritaire » (trois caractéristiques de la non-intégration). Seul un sondé est apparu ne pas être intégré du tout : pour chacune des quatre variables considérées, sa réponse relevait de la non-intégration.

**Figure 7 : Intégration sociale (indice synthétique) (en %)**

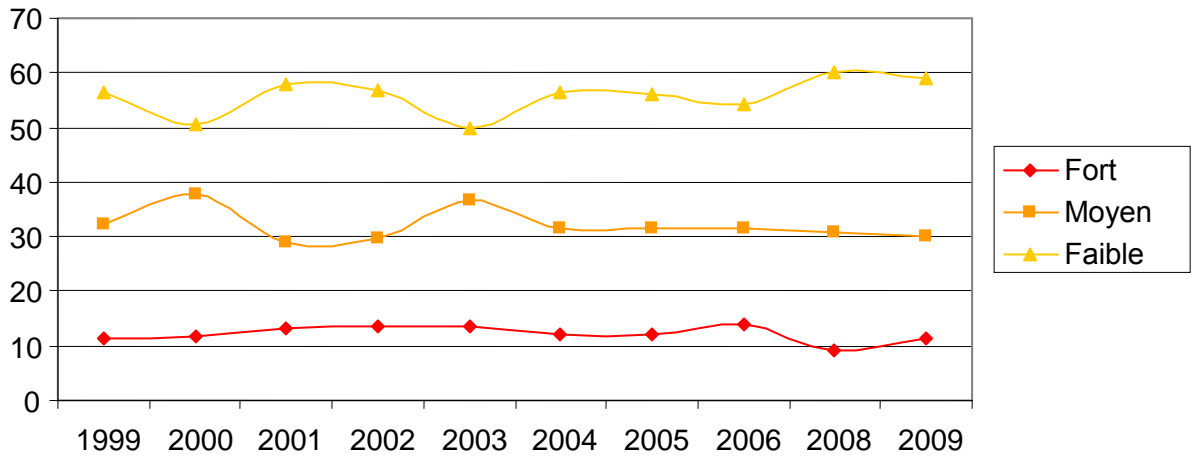


### ***Un fort déficit en termes de participation politique***

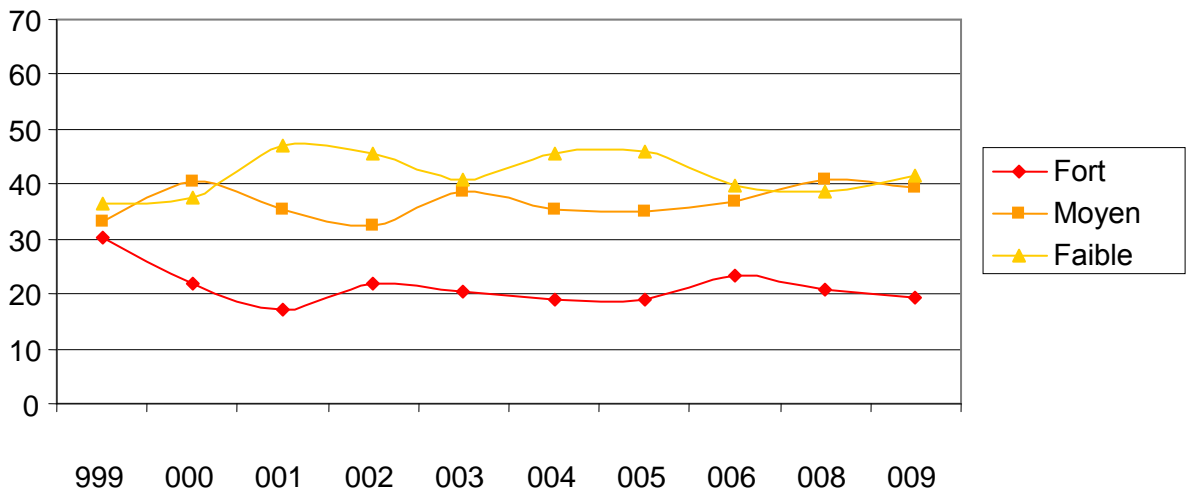
La **participation politique** est marquée par des déficits considérables, même si les structures de la société « majoritaire » (gouvernements des Länder et gouvernement fédéral, partis politiques) sont de plus perçues par les migrants d'origine turque comme des institutions pouvant représenter leurs intérêts. (Cette prise de conscience est lente et son point de départ se situe à un niveau très faible.) Néanmoins, l'intérêt pour la vie politique allemande est moins important que pour la vie politique turque, bien que le premier progresse un peu et que le second soit en léger recul.

**Figure 8 : Intérêt pour la politique allemande et la politique turque entre 1999 et 2009 (en %)**

Intérêt pour la politique allemande



Intérêt pour la politique turque



La participation politique s'exprime aussi par la participation aux élections. Les électeurs issus de l'immigration représentent en Allemagne 9 % du corps électoral (5,6 millions).

Plus d'un cinquième (21 %) de ceux qui sont naturalisés et donc titulaires du droit de vote<sup>22</sup> n'irait pas voter ou ne parvient pas à

<sup>22</sup> A l'échelon de l'Etat fédéral et à l'échelon des Länder, les migrants de nationalité étrangère n'ont pas le droit de voter, ni d'être élus. Au niveau communal, seuls les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne peuvent voter. Les ressortissants extra-européens ne peuvent pas participer à la dimension

se prononcer en faveur d'un parti, ce qui conduit souvent à l'abstention. Cette proportion est beaucoup plus élevée parmi les personnes qui n'ont pas le droit de vote, mais ceci n'est guère étonnant, puisque par construction la question porte sur une action qui est purement hypothétique pour les intéressés.

Les positions des partis quant à la politique d'intégration semblent attester, au moins jusqu'au milieu des années 1990, d'un conflit fondamental entre l'emprunt de caractéristiques d'un modèle de société monoculturel (soutien à l'immigration et l'intégration des « rapatriés », limitation de l'immigration, de l'établissement pérenne et de la naturalisation d'autres groupes) et un modèle multiculturel (soutien aux demandeurs d'asile et à l'intégration de travailleurs étrangers). Ceci a longtemps eu une incidence notable sur le choix partisan des immigrés<sup>23</sup>. Ainsi les « rapatriés » tendaient-ils à se tourner vers le camp conservateur, alors que les citoyens naturalisés d'origine turque étaient plus proches des partis de gauche<sup>24</sup>. Le clivage partisan qui doublait le conflit fondamental autour de la politique d'intégration semble s'atténuer depuis que la République fédérale se définit comme un pays d'immigration – tous les partis considèrent aujourd'hui que l'intégration de l'ensemble des immigrés est prioritaire et que cette responsabilité relève de la société tout entière. Néanmoins, certaines positions de principe adoptées par les partis n'ont pas disparu et l'attachement de certains groupes d'immigrés à une formation politique précise persiste.

Ainsi, si l'on étudie les préférences partisans des électeurs inscrits, sans tenir compte des abstentionnistes et des indécis, on constate que les « suffrages exprimés » des migrants d'origine turque sont explicitement en faveur du parti social-démocrate (SPD) et du parti Vert (Bündnis 90/Die Grünen). Les chrétiens-démocrates (CDU) et les libéraux (FDP) n'ont reçu que peu de voix ; le parti de gauche Die Linke/PDS en obtiendrait un peu plus.

Lorsqu'on interroge les migrants d'origine turque vivant en Rhénanie du Nord sur le bulletin qu'ils mettraient dans l'urne si les élections législatives avaient lieu le dimanche suivant, leurs réponses font apparaître de grandes différences par rapport aux résultats du sondage réalisé en juin 2009 auprès des électeurs allemands de ce même Land<sup>25</sup>.

---

parlementaire de la vie politique. Ils ont seulement la possibilité de voter lors des élections pour les « comités d'intégration » ou « conseils des étrangers ». Ces instances étant principalement consultatives, la participation politique est là encore limitée dans les faits, ce qui explique le faible taux de participation aux élections, qui dépasse rarement les 20%.

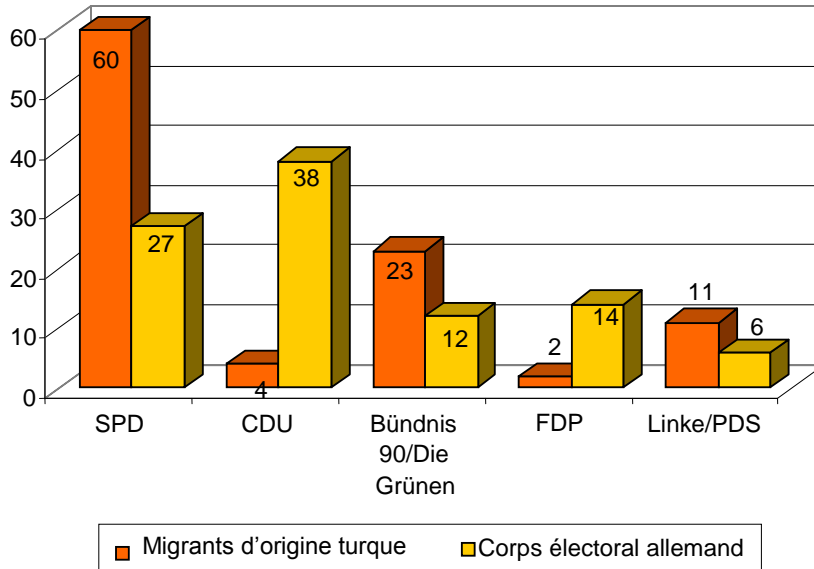
<sup>23</sup> Ce sujet est abondamment traité dans Wüst (2007), p. 155 et suivantes.

<sup>24</sup> Cf. Wüst (2007), p. 156.

<sup>25</sup> Source : sondage réalisé par Infratest-dimap pour le compte du magazine politique *Westpol* (chaîne de télévision publique WDR) auprès d'un panel représentatif de 1 000 citoyens disposant du droit de vote en Rhénanie du Nord-Westphalie en juin 2009 :



**Figure 9 : Préférence partisane des migrants d'origine turque disposant du droit de vote en Allemagne et de l'ensemble du corps électoral de Rhénanie du Nord-Westphalie en juin 2009 (en %)**



L'engagement et la présence de migrants sur le devant de la scène politique ne sont pas encore devenus une tradition en Allemagne. L'actuelle chambre basse du Parlement, le *Bundestag*, compte aujourd'hui seulement 21 députés issus de l'immigration parmi ses 622 élus. Seules quelques personnes d'origine turque occupent des fonctions politiques en vue au niveau fédéral ou fédéré. Les exemples les plus connus en sont Cem Özdemir, qui dirige le parti Bündnis 90/Die Grünen, et Aygül Özkan, ministre des Affaires sociales, des Femmes, de la Famille et de la Santé du Land de Basse-Saxe depuis avril 2010, qui est la première ministre d'origine turque dans le gouvernement d'un Land. Il n'y a aucun ministre d'origine turque au niveau fédéral. Cependant, le nombre d'élus issus de l'immigration augmente : aujourd'hui, cinq députés au *Bundestag* sont d'origine turque, deux d'entre eux appartenant au groupe Bündnis 90/Die Grünen et les trois autres étant respectivement membres du SPD, du FDP et de Die Linke. Neuf des 16 parlements de Länder ne comptent aucun élu d'origine turque dans leurs rangs. Les sept autres en totalisent ensemble 25<sup>26</sup>, dont neuf membres du SPD, huit de Die Linke, six de Bündnis 90/Die Grünen et deux de la CDU

[http://www.wdr.de/themen/politik/nrw02/nrw\\_trend/\\_mo/fotos\\_090614.jhtml](http://www.wdr.de/themen/politik/nrw02/nrw_trend/_mo/fotos_090614.jhtml) (31 août 2009).

<sup>26</sup> Quatre élus d'origine turque siègent à Brême, huit à Berlin, trois à Hambourg, deux en Hesse, un en Basse-Saxe, six en Rhénanie du Nord-Westphalie et un dans le Schleswig-Holstein.

La représentation des immigrés dans les parlements revêt toutefois une très grande importance pour l'intégration politique, puisque ces élus représentent de manière plus authentique et plus engagée les besoins et intérêts de cette population. De plus, ils ont une valeur d'exemple pour les autres et peuvent les motiver à s'engager à leur tour en politique.

## Conclusion

---

Quel que soit le domaine d'intégration considéré, les résultats des sondages menés depuis 1999 font apparaître des évolutions minimales et une grande stabilité, tant dans les conditions de vie que dans les idées et opinions des migrants d'origine turque. Ceci signifie que le processus d'intégration n'a progressé que très lentement au cours des dix dernières années, bien qu'il y ait pu y avoir dans certains domaines des variations plus marquées, dans un sens ou dans un autre.

Les résultats accréditent plutôt la thèse d'une intégration partielle, qui a récemment avancé plus rapidement dans les domaines de l'identification et de l'interaction que dans ceux de l'acculturation et de la place dans la société. Aucun élément ne vient étayer l'hypothèse selon laquelle les structures sociales parallèles ou la ségrégation progresseraient. Les corrélations entre domaines de l'intégration se révèlent empiriquement moins marquées que l'on pouvait s'y attendre en théorie : la progression du niveau de formation scolaire et professionnelle des générations suivantes ne se répercute que sous certaines conditions sur le statut professionnel ; le lien entre, d'une part, l'identification nationale et l'orientation sociale et, d'autre part, la situation économique est limité. Au final, ceci conduit à une situation qui, en termes d'intégration, se différencie nettement de la perception qu'en a l'opinion publique : le vrai problème d'intégration se révèle être l'absence de répercussions du succès de l'intégration cognitive et sociale sur le rang social. Ce qui se cache derrière cet état de fait, c'est une exclusion structurelle, que l'on ne saisit pas lorsqu'on examine le déroulement de l'intégration sociale (individuelle). Lorsque l'on veut analyser les chances des migrants, il ne suffit donc pas de prendre en considération leurs caractéristiques personnelles : l'importance des conditions structurelles systémiques ne saurait être négligée.

## Bibliographie

---

Aumüller J., *Assimilation - Kontroversen um ein migrationspolitisches Konzept*, Bielefeld, 2009.

Bade K. J., « Integration: versäumte Chancen und nachholende Politik », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 22-23, 2007.

Bade K. J., « Zehn Jahre Gemeinsames Wort der Kirchen zu den Herausforderungen durch Migration und Flucht », in A. Goldberg, et D. Halm, *Integration des Fremden als politisches Handlungsfeld*, Essen, 2008, p. 13-27.

Bade K. J., « Von der Arbeitswanderung zur Einwanderungsgesellschaft », *Festrede in der Frankfurter Paulskirche*, 5 novembre 2009, [http://www.ekd.de/interkulturellewoche/images/Heft\\_IKW\\_2010\\_Bade\\_klaus\\_-\\_frankfurt\\_paulskirche\\_05\\_11\\_09\\_neu.pdf](http://www.ekd.de/interkulturellewoche/images/Heft_IKW_2010_Bade_klaus_-_frankfurt_paulskirche_05_11_09_neu.pdf)

Berry, J., « Immigration, Acculturation, and Adaption », *Applied Psychology, An international Review*, n° 46, 1997, p. 5-34.

Bommes, M., « Integration – gesellschaftliches Risiko und politisches Symbol », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 22-23, 2007.

Bundesregierung, *Der Nationale Integrationsplan. Neue Wege – neue Chancen*, Berlin, 2007.

M. Kaase (dir.), *Qualitätskriterien der Umfrageforschung*, Berlin, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 1999.

Diefenbach H., *Kinder und Jugendliche aus Migrantenfamilien im deutschen Bildungssystem*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2007.

Esser H., « Integration und ethnische Schichtung », *Arbeitspapier Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung*, n° 40, Mannheim, 2001.

Esser H., « Welche Alternativen zur "Assimilation" gibt es eigentlich? », *IMIS-Beiträge*, n° 24, 2004, p. 41-59.

Esser, H. « Assimilation, ethnische Schichtung oder selektive Akkulturation? », in F. Kalter (dir.), « Migration und Integration », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Édition spéciale, n° 48, 2008, p. 81-107.

Filsinger D., *Bedingungen erfolgreicher Integration – Integrationsmonitoring und Evaluation*, Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2008.

Gabler S. et S. Häder (dir.), *Telefonstichproben. Methodische Innovationen und Anwendungen in Deutschland*, Münster/New York/Berlin/München, 2002.

Halm D. et M. Sauer, « Parallelgesellschaft und ethnische Schichtung - Zur empirischen Bedeutung unterschiedlicher Konzepte des Zusammenlebens von Deutschen und Türken », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 1-2, 2006, p. 18-24.

Heckmann F., *Die Bundesrepublik: Ein Einwanderungsland? Zur Soziologie der Gastarbeiterbevölkerung als Einwanderungsminorität*, Stuttgart, 1981.

Humpert A. et K. Schneiderheinze, « Stichprobenziehung für telefonische Zuwandererumfragen », *ZUMA-Nachrichten*, n° 47, Mannheim, 2002, p. 36-48.

Janssen A. et A. Polat, « Soziale Netzwerke türkischer Migranten », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 1-2, 2006.

Kalter F., « Auf der Suche nach einer Erklärung für die spezifischen Arbeitsmarktnachteile von Jugendlichen türkischer Herkunft », *Zeitschrift für Soziologie*, n° 2, 2006, p. 144-160.

Konsortium Bildungsberichterstattung (dir.), *Bildung in Deutschland: Ein indikatorengestützter Bericht mit einer Analyse zu Bildung und Migration*, 2006, <http://www.bildungsbericht.de/daten/gesamtbericht.pdf>.

Koopmanns R., « Tradeoffs between Equality and Difference Immigrant Integration, Multiculturalism, and the Welfare State in Cross-national Perspective », *WZB-Diskussion Paper*, janvier 2008.

Meyer T., « Parallelgesellschaft und Demokratie », in T. Meyer et R. Weil (dir.), *Die Bürgergesellschaft, Perspektiven für Bürgerbeteiligung und Bürgerkommunikation*, Bonn, 2002.

OCDE, *Where Immigrant Students Succeed - A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003*, Paris, 2006.

OCDE, « International Migration Outlook », *Annual Report*, Paris, 2007.

Reiff G., *Identitätskonstruktionen in Deutschland lebender Türken der 2. Generation*, Stuttgart, 2006.

Sackmann R., T. Schultz, K. Prümm et B. Peters, *Kollektive Identitäten: Selbstverortungen türkischer MigrantInnen und ihrer Kinder*, Francfort-sur-le-Main., 2005.

Sarrazin T., *Deutschland schafft sich ab*, Munich, 2010.

Sauer, M. et D. Halm, *Erfolge und Defizite der Integration türkeistämmiger Einwanderer, Entwicklung der Lebenssituation 1999 bis 2008*, Wiesbaden, 2009.

Sauer M., « Migrantinnen und Migranten im Bildungssystem und auf dem Arbeitsmarkt: Erkenntnisse und Defizite in Literatur und

Statistik » in M. Knuth (dir.), *Arbeitsmarktintegration und Integrationspolitik – zur notwendigen Verknüpfung zweier Politikfelder, Eine Untersuchung über SGB II-Leistungsbeziehende mit Migrationshintergrund*, Baden-Baden, Nomos, 2010, p. 61-79.

Schiffauer W., *Parallelgesellschaften, Wie viel Wertekonsens braucht unsere Gesellschaft? Für eine kluge Politik der Differenz*, Bielefeld, 2008.

Schönwälder K. et J. Söhn, « Siedlungsstrukturen von Migrantengruppen in Deutschland: Schwerpunkte der Ansiedlung und innerstädtische Konzentration », *WZB Discussion Paper*, Berlin, 2007.

Statistisches Bundesamt, Fachserie 1, Reihe 2.2 - *Bevölkerung und Erwerbstätigkeit - Bevölkerung mit Migrationshintergrund – Ergebnisse des Mikrozensus 2009*, Wiesbaden, 2010.

Thränhardt D., « Deutschland 2008: Integrationskonsens, pessimistische Erinnerungen und neue Herausforderungen durch die Globalisierung », in Friedrich-Ebert-Stiftung (dir.), *Einwanderungsgesellschaft Deutschland. Wege zu einer sozialen und gerechten Zukunft, Expertisen und Dokumentationen zur Wirtschafts- und Sozialpolitik, Wiso Diskurs*, Berlin, 2009

Weber-Menges S., « Die Wirkungen der Präsentation ethnischer Minderheiten in deutschen Medien », in R. Geißler et H. Pöttker, (eds.), *Massenmedien und die Integration ethnischer Minderheiten in Deutschland: Problemaufriss - Forschungsstand – Bibliographie*, Bielefeld, 2005.

Wüst A. M., « Wahlverhalten und politische Repräsentation von Migranten », in S. Frech et K.-H. Meier-Braun, Karl-Heinz (dir.), *Die offene Gesellschaft, Zuwanderung und Integration*, Schwalbach, 2007, p. 145-173.

## Notes du Cerfa

---

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les Notes du Cerfa sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature « policy oriented ». À l'instar des Visions franco-allemandes, les Notes du Cerfa sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

### ***Dernières publications du Cerfa***

T. Wetzling, *L'Allemagne et le contrôle parlementaire des services de renseignement*, Note du Cerfa, n° 78, octobre 2010.

R. Schmucker, *Le financement de la politique de santé de l'Allemagne : enjeux et perspectives*, Note du Cerfa, n° 77, août 2010.

P. Kauffmann, H. Uterwedde, *La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro : à la recherche de la convergence perdue*, Visions franco-allemandes, n° 17, juillet 2010.

M. Kaim, *L'engagement militaire allemand en Afghanistan : conditions, évaluation, perspectives*, Note du Cerfa, n° 76, juillet 2010.

## Le Cerfa

---

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le Quai d'Orsay et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991. Louis-Marie Clouet y est chercheur et responsable de la publication des *Notes du Cerfa* et des *Visions franco-allemandes*. Nele Wissmann travaille au Cerfa comme assistante de recherche et est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ».